

Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER
Directeur du Service Départemental
De l'U.N.S.S. Vosges

A

Madame ou Monsieur le secrétaire de l'association sportive
s/c

Madame ou Monsieur le Chef d'établissement, Président de
l'association sportive

Remiremont le 30 Janvier 2019

CIRCULAIRE UNSS- Mercredi 27 Février 2019 Championnat départemental HB-VB-BB-FS Cadets Garçons

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site www.unss.org puis opuss

ATTENTION : veillez à choisir le ou les bons championnats filles ou garçons

Ouverture du serveur : 30/01/2019

Fermeture du serveur : 26/02/2019 12h00

Vous devez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable

COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories d'âge 2018-2019

Benjamins	nés en 2006 2007 et 2008
Minimes	nés en 2004 et 2005
Cadets	nés en 2002 et 2003
Juniors	nés en 2000 et 2001
Seniors	nés en 1999 et avant

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Lieux : - EPINAL – (détail des gymnases suite circulaire)

Accueil : 13h00

Début des épreuves : début des rencontres 13h30 impératif

Fin de la compétition : 16h30

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique »
(Règlement Fédéral p8)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il préviendra rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

Jeunes Officiels : Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental en cours de formation (niveau district validé par AS)**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours.
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue) ou entré en formation sur la journée de formation organisée par le SD UNSS**. Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum ou en cours de formation (district)
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0** point).

Cas d'égalité à la fin des matches de poule (soit 3 équipes ou plus)

En cas d'**égalité** à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O, vous devez appliquer dans l'ordre : (ne concerne pas le volley-ball)

1. Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)
2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées
3. Points/Goal average général
4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches
5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

TRANSPORT

Il est organisé par les AS ou Districts - remboursement sous 7j via portail

<https://udb.unss.org/deplacunss/>

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « *En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.*

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.



FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES !**

BASKETS

Années d'âge : avec M2, C1 et C2

Durée d'un match : 2*9 minutes

Formule : poule intégrale de 4

Points de pénalité : Faute antisportive 1 pt Faute technique 3 Pts Faute Disqualifiante 5 pts

Ballons : Garçons 7 Filles 6

Nombre de joueurs : → sur le terrain 5 max – 2 minimum pendant le match
→ sur la feuille de match 10 max (**pour l'ensemble du tournoi**)

– pas de mixité

Dimension du terrain : 26 m x 14 m (L x l)

Points attribués : Victoire : 2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : **2 ou 0 pt**
Si égalité : voir page 2

Cas d'égalité : Pas de match nul- prolongation de 3 minutes

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

	Jean Baptistes Vuillaume - MIRECOURT QUALIFIE AUX ACADEMIQUES DIRECTEMENT

Horaires : Accueil à 13h00 au gymnase Saint Jo

Tirage au sort des équipes

Organigramme des matches : A/B – C/D – B/C – B/D A/D – A/C **a 3 perdant rejoue**

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : SAINT JO EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et **transmets résultats au SD immédiatement après rencontres** par téléphone (sms) 06 86 63 50 16 : SAINT JO EPINAL

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique

HANDBALL

Années d'âge : avec M2, C1 et C2 ; Sur classement interdit

Durée d'un match en poule 2*9 minutes

1 Temps mort par équipe (et par mi-temps)

Formule : 2 poules de 3 puis finales croisées

Points de pénalité :

Carton jaune	= 1 point	Carton rouge la suite de 3 x 2'	= 7 points
Exclusion 2'	= 2 points	Carton rouge direct	= 10 points
Exclusion 2 x 2'	= 4 points	Expulsion	= 10 points

Ballons : Garçons : 3 Filles : 2

Nombre de joueurs : → sur le terrain 7 maximum – 5 minimum pendant le match
→ sur la feuille de match 12 maximum (**pour l'ensemble du**

tournoi)

Dimension du terrain : 40 m x 20 m (L x l)

Points attribués : Victoire : 3pts Nul: 2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : **3 ou 0 pt**
Si égalité : voir page 2

Responsable Organisation : voir ci-dessous

Dimension du terrain : 40 m x 20 m (L x l)

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

POULE INTEGRALE	
	Legta - MIRECOURT
	André Malraux - REMIREMONT
	ROVILLE ®
	PMF - EPINAL®

Horaires : Accueil à 13h00 au gymnase PROVINCES

Tirage au sort des équipes

Organigramme des matches : A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : PMF - EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et **transmets résultats au SD immédiatement après rencontres** par téléphone (sms) 06 86 63 50 16 : PMF - EPINAL

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique

VOLLEY

Années d'âge : avec M2, C1, C2- Surclassement interdit des M1

Durée d'un match : 2 sets gagnants-
Temps mort technique de 1 min, à 8 et à 16 points
2 Temps mort « équipe » de 30 secondes par set

Formule : 2 poule de 3 puis finales croisées

Points de pénalité : Carton jaune : 2 point Carton Rouge : 3 points Carton Jaune/ Rouge : 5 points

Ballons : Officiel

Nombre de joueurs : → sur le terrain 4 joueurs obligatoires sur le terrain durant tout le match
→ sur la feuille de match 6 maximum (**pour l'ensemble du tournoi**)

Dimension du terrain : 7 m x 14 m (L x l)

Hauteur du Filet : Filles : 2.24m Garçons : 2.35 m

Points attribués : Victoire : 2pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : 2 ou 0 pt

Responsable Organisation : voir ci-dessous

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Gymnase Claude Gellee	
	Lapicque EPINAL
	Haie Griselle GERARDMER
	Malraux REMIREMONT ®
	Claude Gellée - EPINAL®

Horaires : Accueil à 13h00 au gymnase Claude Gellee

Tirage au sort des équipes

Organigramme des matches : A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : Claude Gellée

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmet résultats au SD immédiatement après rencontres par téléphone (sms) 06 86 63 50 16 : Claude Gellée

En cas d'égalité sur un match de poule en volley Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prise en compte du quotient général entre les sets marqués et ceux concédés.
2. Si une égalité persiste, prise en compte du quotient général entre les points marqués et ceux concédés.
3. Si une égalité persiste donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
4. Si une égalité persiste prendre le quotient particulier entre les sets marqués et ceux concédés, puis prise en compte du quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés.
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique

FUTSAL

Années d'âge : avec M2, C1, C2 (M2 autorisés sans limitation de nombre)
Durée d'un match : Garçons : 2*8 minutes
Formule : 1 poule intégrale de 4
Points de pénalité : Carton blanc : 1 point Carton Jaune : 3 points Carton Rouge : 5 points
Ballons : Garçons : Futsal4
Nombre de joueurs : → sur le terrain 5 maximum – 3 minimum pendant le match
→ sur la feuille de match 10 maximum (**pour l'ensemble du tournoi**)
Dimension du terrain : 40 m x 20 m (L x l)
Points attribués : Victoire : 3pts Nul:2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : **3 ou 0 pt**
Responsable Organisation : voir ci-dessous

Dimension du terrain : 40 m x 20 m (L x l)
Points attribués : **Victoire : 3pts Nul:2 pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts**
Match virtuel : 3 ou 0 pt
Responsable Organisation : voir ci dessous

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Lieux : - Gymnase Viviani

Accueil : 13h00

Début des épreuves : début des rencontres 13h30 impératif

Fin de la compétition : 16h30

Poule de 4	
	PMF EPINAL
	JBV MIRECOURT
	LHG GERARDMER
	BAUMONT SAINT DIE

Organigramme des matches : A/B- C/D- B/C- B/D A/D- A/C

Tirage au sort des équipes

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel- boissons pour jeunes si possible...) :

Viviani EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination)+ décisions techniques (imprime feuille match et transmet résultats au SD immédiatement après les rencontres par téléphone 06 86 63 50 16 : **PMF EPINAL**

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique